

Nous sommes heureux de vous informer que l'association Droit & Commerce organise une conférence, **le lundi 14 octobre 2019**, à 18h00, dans la salle d'audience du tribunal de commerce de Paris.

qui aura pour titre :

LE DROIT A L'EPREUVE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

Contrôle des investissements étrangers – Les sanctions extraterritoriales

Vers une loi de « blocage » ?

par

Monsieur Thomas COURBE

Directeur général de la direction générale des entreprises

Commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économique

Cette manifestation est validée au titre de la formation continue obligatoire des avocats (2h).

Les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site de l'association : www.droit-et-commerce.org

Participation au frais de la conférence : 25€ * par chèque à l'ordre de Droit & Commerce à envoyer avec l'inscription à

Mme Isabelle Aubard – 74 avenue du Dr Arnold Netter – 75012 – PARIS (isabelle.aubard@droit-et-commerce.org)

***Sont dispensés de la participation de 25€ :**

Les membres de Droit & Commerce, les magistrats, les enseignants, les étudiants.

Nous nous permettons de solliciter votre aide en diffusant ou publiant l'annonce de cette conférence autour de vous ou dans votre journal.

En vous assurant de tous nos remerciements pour cette confraternelle coopération, veuillez agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos salutations dévouées et les meilleurs.